

Séance du 11 avril 2011

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 11 avril 2011, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,
M. Yves Durand,
Mme Fleure Catafard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

2011-04-17 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Fleure Catafard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2011-04-18 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec ajout, sur proposition de M. André Drouin, appuyé par M. Éric Duhamel.

2011-04-19 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le procès-verbal de la séance du 14 mars dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du Conseil

Période de questions

2011-04-20 Modification au règlement de zonage (2^{ième} projet)

Le secrétaire-trésorier donne lecture du projet de règlement pour créer la zone AK et y autoriser les chenils. Il est ensuite proposé par M. Yves Durand, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que ce projet de règlement soit adopté sans modification.

2011-04-21 Fonctionnaire responsable du contrôle des animaux

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que la municipalité de Saint-Didace avise Mme Jacqueline Bardou de Contrôleur canin qu'elle ne renouvellera pas l'entente de service pour le contrôle des animaux.

2011-04-22

Demande de dérogation mineure (M. Alain Bourque)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par M. Alain Bourque concernant un empiètement dans la marge latérale pour la construction d'un garage devant desservir sa résidence;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif d'urbanisme se sont rendus sur les lieux afin de constater de visu les inconvénients qui pourraient en résulter pour le voisinage;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, que la demande de dérogation soit accordée.

Le vote est demandé sur cette proposition; tous les membres du Conseil ont voté pour la proposition.

2011-04-23

Demande de dérogation mineure (M. Paul Laporte)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par M. Laporte concernant la localisation d'un bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT que le plan de localisation préparé par un arpenteur-géomètre est postérieur à la construction du bâtiment;

CONSIDÉRANT que la construction de ce bâtiment a été autorisée par un permis dûment délivré;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Fleure Catafard, que la demande de dérogation mineure de M. Laporte lui soit accordée.

Le vote est demandé sur cette proposition; tous les membres du Conseil ont voté pour la proposition.

Demandes du Comité de politique familiale

Le Conseil informe le Comité que la route 348 est de juridiction provinciale et que la municipalité ne saurait y effectuer des travaux.

Il est impossible pour la municipalité de prêter un projecteur puisqu'elle n'en a pas.

Finalement, aucun budget n'a été prévu pour le fonctionnement du Comité. Des dépenses mineures peuvent être faites sans problème pour le moment. Au prochain budget, il sera porté attention à la demande.

2011-04-24

Demande du comité d'embellissement

Il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que la municipalité accepte de participer à l'établissement de plates-bandes florale en face de la bibliothèque selon les termes de la demande déposée par le Comité.

2011-04-25

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil le rapport des permis émis au cours du dernier mois ainsi que le rapport mensuel de suivi du budget.

Il dépose ensuite le rapport financier pour l'exercice financier 2010 et l'explique à l'assemblée.

2011-04-26

Adhésion à ClicSEQR

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Fleure Catafard, il est résolu unanimement:

QUE le directeur général, M. André Allard, ci-après le représentant, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSEQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSEQR

QUE ces mesures entrent en vigueur dès réception par le ministre de l'extrait du procès-verbal;

QU'un exemplaire de la présente résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité et en fait partie intégrante.

Conteneurs de la rue du Pont

Le Conseil ne désire pas changer de politique à ce sujet. En conséquence, le site des conteneurs restera fermé à l'avenir puisque le service sera désormais offert par la MRC à Saint-Gabriel.

2011-04-27

Réfection de ponceaux d'entrées charretières

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu qu'à l'avenir, lorsque des travaux devront être effectués sur les entrées charretières et qu'un ponceau doit être remplacé en raison de son usure ou de sa détérioration, son remplacement soit à la charge du propriétaire de l'entrée en question.

Lampadaires au chemin du Portage

Cet item est remis au prochain budget.

2011-04-28 **Voie exclusive sur la route 348**

Suite à la demande de citoyens, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, et résolu que la municipalité recommande au ministère des Transports de construire une voie exclusive pour les véhicules désirant tourner au village et en provenance de l'ouest.

2011-04-29 **Ouverture de compte bancaire**

CONSIDÉRANT la résolution 2011-03-38 permettant au Comité de développement de gérer lui-même les budgets qui lui sont accordés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé M. Yves Durand, et résolu que le Comité de développement soit autorisé à ouvrir un compte bancaire pour les fins de son administration financière.

2011-04-30 **Installation du drapeau provincial à la mairie**

ATTENDU qu'une subvention de 1 000 \$ nous a été accordée par notre député de Berthier, M. André Villeneuve, pour l'installation d'un mât et du drapeau du Québec;

ATTENDU que les municipalités, étant des créations du gouvernement du Québec, se doivent d'arborer le drapeau fleurdelisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par m. Éric Duhamel, appuyé par Mme Fleure Catafard, et résolu :

- que la municipalité de St-Didace installe un mât et un drapeau du Québec sur le terrain de la mairie;
- que le tout soit prêt pour l'inauguration du drapeau lors de la Fête Nationale, le 24 juin prochain;
- que le député de Berthier, M. André Villeneuve, soit invité pour en faire l'inauguration à cette occasion.

2011-04-31 **Comptes**

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 85 168.20 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2011-04-32 **Demande à la CPTAQ (Louise Grisé)**

CONSIDÉRANT la demande déposée par Mme Louise Grisé pour la construction d'une résidence sur les lots 605 et 606;

CONSIDÉRANT que ces lots sont situés en zone agricole et font partie d'une zone agro-forestière au sens du *Règlement de contrôle intérimaire régissant la construction de résidences dans la zone agricole permanente* de la MRC de D'Autray;

CONSIDÉRANT que le seul type d’agriculture pratiqué dans le secteur est la culture extensive;

CONSIDÉRANT que la distance et l’orientation des bâtiments d’élevage les plus proches ne causeront pas de problèmes d’odeur significatifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. André Drouin, et résolu que le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Didace recommande à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles du Québec de recevoir favorablement la demande présentée par Mme Louise Grisé

Période de questions

2011-04-33

Levée de l’assemblée

L’assemblée est levée à 21h00 sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par M. André Drouin.